

## LES REGLES DU CODE DE LA ROUTE

### Sens de circulation et priorité à droite

### Limitations de vitesse pour les véhicules légers et les motos :

- En agglomération : 50 km/h
- Routes ordinaires : 90 km/h
- Autoroutes : 130 km/h.

### Taux d'alcool dans le sang à partir duquel la conduite est interdite :

- Tolérance 0

### La conduite sous l'influence de stupéfiants est interdite

### Usage au volant d'un téléphone tenu en main interdit, kit mains libres autorisé.

### Port du casque sur les cyclos et les motos obligatoire

### Equipement obligatoire à bord du véhicule

- 1 triangle de signalisation
- 1 gilet
- trousse de 1<sup>ers</sup> secours

- 1 extincteur

### Port du gilet obligatoire pour les cyclistes hors agglomération

Circulation près du bord droit de la chaussée, en ville comme en dehors.

### Port de la ceinture de sécurité obligatoire, à l'avant comme à l'arrière.

Les enfants doivent être transportés dans des sièges homologués adaptés à leur morphologie.

### L'allumage des feux de croisement de jour est obligatoire.

### La « Vinetka »

Pour accéder aux autoroutes et routes nationales, les automobilistes doivent acheter une vignette à coller sur le pare-brise. Celle-ci est disponible aux postes frontières, dans les bureaux de poste, dans les agences D.Z.I (Dyrjaven Zastrahovatelyn Institut/Darzhaven zastrahovatelyn institut) et auprès de certaines stations-service (OMV, Shell, Eko).